Envoyé en préfecture le 21/05/2026
Reçu en préfecture le 21/05/2026
Publié le
ID : 056-215601717-20260520-20260602-DE

COMMUNE DE PLUHERLIN
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MAI 2026

L'an deux mille vingt-six, le 20 mai, à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de PLUHERLIN dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur GALUDEC Jean-Pierre, maire.

Nombre de conseillers municipaux

- En exercice : 19
- Présents : 14
- Votants : 18

PRÉSENTS : GALUDEC Jean-Pierre, POSSÉMÉ Gildas, GUILLET Isabelle, JAGUT Nolwenn, QUENARDEL François, HERRAULT Pascal, BARBIN Françoise, FRÉOUX Jean-Paul, CAVALON Michel, CHAUSSEREAU Sandrine, QUELLEC Lydie, GUITON Gaëlle, PRIEZ Nolwenn, RICHARD Aurélie.

POUVOIRS : M. ONIMUS Rémy donne pouvoir à M. Gildas POSSÉMÉ. M. Jean-Michel VIDUS donne pouvoir à M. Jean-Paul FRÉOUX. Mme BARBIN Françoise donne pouvoir à Isabelle GUILLET. Mme Bénédicte GARÇON donne pouvoir à Gaëlle GUITON.

ABSENT : MAGNEN Franck.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : QUELLEC Lydie

2026.06.02 Constitution de la commission communale des impôts directs

A chaque nouvelle mandature, le Conseil Municipal doit désigner de nouveaux membres pour la commission communale des impôts directs.
Cette commission, présidée par le Maire, est composée de 6 commissaires titulaires et de 6 commissaires suppléants pour les communes dont la population est inférieure à 2 000 habitants.

La désignation des commissaires doit être effectuée par le directeur départemental des finances publiques dans un délai de 2 mois à compter de l'installation de l'organe délibérant.
Elle est réalisée à partir d'une liste de contribuables c'est-à-dire qui sont redevables de la part communale des impôts locaux. Cette liste est proposée sur délibération du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal doit donc désigner 24 commissaires (12 titulaires et 12 suppléants). Parmi eux, le directeur départemental des finances publiques choisira 6 titulaires et 6 suppléants.

Sur proposition du maire, après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **DESIGNE** les personnes ci-listées :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Vincent HAËNTJENS	Françoise BARBIN
Brigitte MAGRÉ	François QUENARDEL
Gildas POSSÉMÉ	Daniel BEGO
Bernard BURBAN	Sabrina LUCAS
Jean-Paul FRÉOUX	Gilles MAGRÉ
Marie-Thérèse HOUEIX	Sandrine CHAUSSEREAU

Envoyé en préfecture le 21/05/2026
Reçu en préfecture le 21/05/2026
Publié le
ID : 056-215601717-20260520-20260602-DE

Roselyne LOYER	Franck MAGNEN
Jean-Michel VIDUS	Ludovic HAUROGNÉ
Bénédicte GARÇON	Hubert DANILO
Rémy ONIMUS	Laurent MÉNÉHY
Isabelle GUILLET	Sabrina HAUROGNÉ
Alain RICHARD	Michel CAVALON

Fait et délibéré en séance publique
les jours, mois et an ci-dessus

Pour extrait certifié conforme

Lydie QUELLEC
La secrétaire de séance

Jean-Pierre GALUDEC,
Le Maire

Jean-Pierre GALUDEC

Signature numérique de Jean-Pierre GALUDEC
Date : 2026.05.21 12:16:35 +02'00'